



PROJET DE PROCÈS-VERBAL

GRUPE DE TRAVAIL HORIZONTAL

The Printworks, le château de Dublin

Mercredi 13 mars 2024

1 Bienvenue et présentations

Le président Emiel Brouckaert souhaite la bienvenue à tous les participants. John Lynch, Franck Le Barzic, Bruno Dachicourt, Geert Meun, Kenatea Chavez-Hey se sont excusés avant la réunion. L'ordre du jour est adopté.

Points d'action de la dernière réunion (26 septembre 2023, virtuelle)

1	Le Secrétariat doit rédiger un avis sur le plan MPA/ORE/SPA de la mer d'Irlande, sur la base du document KFO / ISEFPO fourni et de la réponse des membres du GTH à la demande de contribution.
	Soumis le 09/11, réponse par courriel reçue le 04/12, les résultats ont été intégrés dans la rédaction du projet de loi sur les aires marines protégées qui sera présenté demain lors de la réunion du groupe de travail conjoint CC EOS/PelAC.
2	Les membres du GTH proposeront des dates pour les réunions des parties prenantes de Mission Atlantique en 2024 après réception des sujets de discussion.
	Réunion virtuelle prévue le 27 mars
3	Proposer une discussion au Comité exécutif sur la question de savoir si le CC EOS doit ou non répondre directement aux consultations du Royaume-Uni sur les FMP, les plans REM et les rejets.
	Fait, le CC EOS a répondu à la consultation sur la réforme des rejets, sur le REM et sur le FMP pour la coquille Saint-Jacques.
4	Renouveler le groupe de discussion sur le tourteau avec un nouveau mandat pour assurer le suivi des questions soulevées dans l'avis soumis en septembre 2023.
	Ce projet est en cours, une mise à jour sera fournie au point 2 de l'ordre du jour.
5	Le CC EOS enverra une autre lettre au groupe Irish Seafood/ORE pour lui demander de faire le point sur sa demande d'adhésion.
	Demande par courriel envoyée le 05/10, réponse négative reçue en décembre. Le secrétariat se joindra à la réunion du 16 avril et présentera les CC et les raisons pour lesquelles le statut d'observateur devrait être accordé.

Patrick Murphy a déclaré que l'ISWFPO se félicite de l'intervention et de l'opportunité pour le CC de faire une présentation au groupe ORE.

La présentation est disponible [ici](#).



2 Mises à jour

Groupes de discussion

- Forum inter-CC sur le Brexit (Président)

Depuis le début de l'exercice, deux réunions ont eu lieu, l'une virtuelle en octobre, présidée par le PelAC, et l'autre en personne en février à Bruxelles, présidée par le CC EOS.

Les dernières mises à jour de la Commission comprenaient la liste des sujets pour le Comité scientifique de la pêche (SCF) : Mesures techniques, NQS et coquilles Saint-Jacques, raies, lieu jaune (commercial, récréatif), aiguillat, repères, bar, dorade rose, rejets.

19 - 21 mars	Groupe de travail 7 du SCF
Avril à confirmer	Réunions techniques avec les États membres ; réunions techniques avec le Royaume-Uni
21 - 23 mai	Plénière 8 du SCF
Juin à confirmer	Réunions techniques avec les États membres ; réunions techniques avec le Royaume-Uni
09 - 11 juillet	Groupe de travail 8 du SCF
24 - 26 septembre	Plénière 9 du SCF

Patrick Murphy s'est enquis de l'indice de référence pour le chinchard et des travaux sur les EMV. Le président fait remarquer que ces questions sont actuellement débattues au niveau de l'UE et qu'elles ne sont pas encore programmées pour le SCF.

- CFP (Alexandra Philippe)

Philippe a présenté une vue d'ensemble du travail de ce groupe de discussion jusqu'à présent, y compris les prochaines étapes. Elle a conclu qu'il serait possible d'organiser une réunion pour examiner les réponses et éventuellement préparer la réunion du 18 juin du groupe spécial sur la mise en œuvre du plan d'action pour le milieu marin.

Le président demande si le groupe de discussion pourrait éventuellement examiner ce qui a été demandé aux États membres concernant la présentation de leurs feuilles de route d'ici la fin du mois de mars. Philippe n'est pas au courant de la situation au niveau des États membres, mais il assure que quelque chose pourrait être préparé pour la réunion de juin.

La présidente a ajouté que l'évaluation de l'OCM était du ressort du CCM et a également fait référence à la communication sur la transition énergétique que le CC avait également suivie dans le cadre des travaux du groupe de discussion sur le climat et l'environnement.

- Obligation de débarquement (président)

Le président a passé en revue les travaux de ce groupe de discussion au cours des derniers mois et a présenté les prochaines étapes :

- Évaluation par la Commission de l'obligation d'atterrissage
- Suivi de l'approche du Royaume-Uni en matière de rejets
- Suivi du rapport de l'EFCA sur l'évaluation du respect de l'obligation de débarquement



- Climat et environnement (Alexandra Philippe)

L'avis du CC EOS sur la communication de la Commission "Sur la transition énergétique du secteur de la pêche et de l'aquaculture de l'UE" COM(2023) 100 final a été soumis le 28 novembre 2023, et une réponse a été reçue le 19 mars 2024. Plusieurs réunions du Partenariat pour la transition énergétique ont eu lieu au cours des derniers mois, auxquelles ont assisté des représentants de NWAC, y compris le lancement le 15 juin 2023, et des ateliers sur le financement ainsi que sur la recherche et l'invitation. Elle a estimé que certains acteurs importants manquaient à l'appel lors de ces événements, par exemple les interdictions lorsqu'il s'agit de parler du financement. Les rapports sont disponibles dans l'espace membres du site web du CC EOS.

- Pochetaux & raies (Secrétariat)

Après avoir fait le point sur les travaux passés, le Secrétariat a expliqué qu'une lettre commune est actuellement soumise à l'approbation des membres de ce groupe de travail horizontal et qu'elle devrait être présentée à la Commission européenne au début du mois d'avril si les comités exécutifs du CC EOS et du NSAC l'approuvent pleinement.

- Contrôle et conformité (Patrick Murphy)

M. Murphy remercie le Secrétariat pour la préparation de cette réunion. Il rappelle que lors de la réunion de Copenhague, les représentants des AC ont présenté les questions préparées et que certaines d'entre elles ont été suivies lors de la réunion inter-CC du 6 février. Il a eu l'impression que les opinions des agents de contrôle influençaient les discussions plutôt que les données réelles. Ce sujet sera abordé lors du GTH conjoint du 14 mars avec le Pelagic AC.

Aodh O'Donnell a fait remarquer que la réunion de Copenhague était très qualitative et basée sur des opinions, ce qui est plutôt alarmant.

Le président a ajouté que le suivi de l'atelier avec l'EFCA devrait également être pris en compte dans les travaux du groupe de discussion sur l'obligation de débarquement, car cette question sera abordée dans le cadre de la prochaine évaluation de l'obligation de débarquement. Le groupe de discussion sur l'obligation de débarquement examinera également le MER en tenant compte de l'approche du Royaume-Uni, car il semble être plus directement lié à l'évitement et à la minimisation des rejets qu'à l'obligation de débarquement dans son ensemble.

- Aspects sociaux (Secrétariat)

Le Secrétariat a souligné que ce groupe de discussion conjoint est désormais trilatéral, les coûts d'interprétation étant partagés entre les deux comités consultatifs. Des discussions ont eu lieu sur la consultation de la DG MARE sur le développement des données sociales ainsi que sur le projet "Pêcheurs du futur". Un avis est en cours de rédaction sur l'harmonisation et la reconnaissance à l'échelle de l'UE de la formation des pêcheurs afin d'alléger le fardeau du recrutement d'équipages au sein de l'UE.

- Dimension spatiale (Secrétariat)

Les travaux réalisés à ce jour ont été passés en revue et les membres ont été informés que la prochaine mise à jour sur ce sujet se fera dans le cadre du groupe de travail horizontal conjoint CC EOS/PelAC, le 14 mars, au château de Dublin.



- Tourteau (Secrétariat)

Le Secrétariat a rappelé que le dernier groupe de discussion sur le tourteau a été dissous à la suite de la présentation d'un avis en septembre 2022. Une réunion ad hoc pour discuter de la réponse de la Commission a eu lieu en janvier 2024 et le suivi a été convenu. Le Secrétariat a discuté du travail lors de la réunion bilatérale avec la DG Mare le 1er février, à la suite de laquelle le groupe des États membres de EOS a été informé de la suggestion de la Commission de procéder par le biais d'une recommandation conjointe.

ACTION : Le rapport sur les travaux proposés par les groupes de discussion et la planification ont été approuvés. Les présidents des groupes de discussion planifient les actions.

- Inter-CC avec DG MARE 06 février 2024 (Présidence)

Le président rappelle le déroulement de la réunion et ajoute qu'un rapport sera distribué en temps utile. Toutes les présentations sont disponibles en ligne.

Robert fait remarquer qu'il a l'impression que les recommandations des CC ne sont pas prises en compte par la DG MARE. Le directeur général Vitcheva déclare que la Commission manque de personnel, ce qui explique qu'elle n'assure pas le suivi des recommandations, et précise qu'elle n'est pas responsable du crabe brun ou du merlu, mais que cette tâche incombe aux États membres. Il a souligné que la Commission arrivait au terme de son mandat et que la situation pourrait peut-être s'améliorer avec le prochain mandat.

Olivier Lepretre est d'accord avec l'orateur précédent et ajoute qu'à son avis, la Commission n'écoute pas les CC ni les pêcheurs. Cela ne semble pas lié au mandat puisque ce problème a été rencontré avec la Commission précédente et qu'il est probable qu'il se poursuivra avec le prochain mandat. Il se demande ce que font les autres pays car la France est en train de perdre tous ses pêcheurs. Il a le sentiment que l'UE parle de souveraineté alimentaire, mais que sur le terrain, cela ne se voit pas.

Philippe fait remarquer que pendant la réunion, les CC n'ont eu que 3 minutes pour parler et qu'on ne leur a pas demandé de le faire à l'avance. Le discours du Directeur général était très politique et plusieurs AC ont mentionné vers la fin de l'Inter-AC que ces réunions étaient un peu décevantes. Elle estime que la connexion est rompue et que l'AEC n'a cessé de demander des réponses plus détaillées, car il semble que l'on dépende actuellement de la personne qui prépare la réponse.

Le président a fait référence à la récente réponse de la Commission à la lettre conjointe du CC. Il demande aux membres si ces commentaires importants devraient donner lieu à des actions.

Philippe demande s'il a déjà été demandé à la DG MARE que les préparatifs soient plus ciblés pour les réunions inter-CA et que les Secrétariats soient informés en détail afin de laisser suffisamment de temps aux représentants des CA pour se préparer au mieux.

Le Secrétariat a indiqué que ces questions seront abordées lors de la réunion proposée entre les Secrétariats des AC et la Commission.

José Beltran ajoute qu'il a eu les mêmes impressions que les intervenants précédents et que la Commission a dû remarquer la déception des participants concernant la préparation et le manque de temps pour les interventions. Il fait remarquer que d'autres CC semblent insatisfaits de la participation de



la Commission et des réponses similaires aux commentaires faits au sein du CCNEO. Il a indiqué que la Commission devrait disposer d'une liste de points à modifier et que les résultats de "Fishers of the Future" ne seront probablement visibles qu'en 2050, et non en 2030. Il craint que le secteur de la pêche de l'UE soit dominé par des pêcheurs étrangers à ce moment-là, car les pêcheries de l'UE perdent leurs équipages. Le président a déclaré que d'autres sujets soulevés précédemment en relation avec le contrôle pourraient également être soulevés par le Secrétariat.

M. Lepretre fait remarquer que le CC doit contribuer à changer les choses, car le mode de fonctionnement actuel ne fonctionne pas. Il propose que le CC écrive conjointement avec les EM pour exprimer son mécontentement et pour changer la façon de travailler de la Commission.

Robert estime qu'il s'agit de questions complexes et que s'il est vrai que dans le passé le CC a eu un dialogue fructueux avec la Commission, il est plus difficile d'accepter la situation actuelle. Il n'est pas certain de ce que l'avenir réserve au CC et aux membres du CC et du Secrétariat. Il ajoute qu'il est important de tenir compte du fait que les recommandations ne sont envoyées qu'à la Commission et au groupe des États membres. Ceux qui reçoivent les recommandations manquent de personnel ou ne veulent pas écouter le CC, ce qui entraîne un manque de dialogue. Travailler exclusivement avec la Commission et non avec le Parlement n'est pas fructueux. Bien que ce groupe de travail puisse s'attaquer aux questions politiques, il estime que le groupe doit transmettre à l'ExCom le manque de communication et que le CC pourrait relayer cette information auprès des autres institutions de l'UE.

Phillipe a ajouté qu'à un moment donné, il pourrait y avoir une réforme de la PCP et a estimé qu'une solution de ce que les ACs aimeraient voir à l'avenir pourrait être proposée, éventuellement conjointement avec d'autres ACs, au lieu de simplement se plaindre de la façon dont les choses fonctionnent.

Le président estime qu'une autre lettre pourrait éventuellement être rédigée, cependant, en considérant tous les autres groupes de travail et aspects couverts par le CC, ces sujets peuvent être ajoutés et couverts. Deuxièmement, il estime que la réunion entre les Secrétariats et la Commission pourrait également faire avancer ces points et que l'avis précédent du CC a proposé une réforme de la PCP et l'a liée à la sécurité alimentaire. Il propose que le prochain mandat de la Commission fasse avancer ce dossier.

ACTION : Les commentaires formulés sur la base de la présentation inter-AC seront transmis à la DG MARE lors de la réunion des secrétariats AC prévue à cet effet.

M. Beltran a déclaré que la réforme de la PCP devrait commencer par une réforme de la Commission qui devrait peut-être écouter le secteur primaire et avoir un commissaire pour la pêche et l'agriculture afin de valoriser réellement le secteur primaire et d'exclure les autres DG.

Brouckaert fait référence à la PCP du FG. Cette suggestion concernant les fonctionnalités de la Commission pourrait éventuellement être mise en avant et cet aspect politique pourrait être inclus dans le mandat de ce groupe.

M. Beltran a ajouté que le CC EOS pourrait présenter cette proposition conjointement avec le PelAC le jour suivant.

Le président estime que le jour suivant est une célébration, mais que cela peut être proposé au Comité exécutif.

ACTION : Aborder le thème de la "réforme de la PCP après la réforme de l'OCM" (commissaire à l'alimentation ?) dans le groupe de travail sur la PCP et préparer des conseils, y compris le contact direct des CA avec le PE et le Conseil.



Kelberine a souligné que si le CC ne communiquait qu'avec la Commission et aucune autre institution, il ne serait pas bien entendu.

Le président a rappelé aux participants qu'en vertu des règles actuelles, les comités consultatifs ne communiquent qu'avec la Commission et que cela devrait donc faire partie d'une réforme.

- Atelier sur la coquille Saint-Jacques (Secrétariat)

Le Secrétariat a souligné que la Commission avait initialement approché le CC EOS et le NSAC concernant l'organisation d'un atelier sur les espèces hors quota. Cette proposition a ensuite été affinée pour devenir un atelier sur le pétoncle royal basé sur le cadre de l'atelier conjoint CC EOS/NSAC de 2023 sur les mantes et les raies. Suite à des discussions en personne au début du mois de février, la Commission a reporté la date envisagée pour cet atelier au T3/4 de 2024 ou au T1 de 2025. Le Secrétariat continue de communiquer avec la DG MARE à ce sujet.

Le président a reconnu que le comité consultatif travaillait continuellement à l'élaboration d'une position commune. Il a déclaré que le projet pilote avait pris beaucoup plus de temps que prévu. Il a ajouté que les États membres devaient parvenir à des recommandations communes et à un point de vue unique afin que cela puisse être transmis au CSAH.

- Journée européenne de la mer (Secrétariat)

- 30 mai 2024, Svendborg, Danemark
- Atelier conjoint des CC (AAC, BISAC, BSAC, CC RUP, LDAC, NSAC, CC EOS, MAC, MEDAC, SWWAC)
- Titre : Conseils consultatifs de l'UE : L'engagement des parties prenantes dans l'élaboration des politiques pour une pêche et des écosystèmes aquatiques sains et productifs.
- Public cible : Les acteurs de la pêche et de l'aquaculture, la société civile, les États membres et leurs administrations, les institutions de l'UE, les autres participants intéressés.
- Modérateur : Mark Dickey-Collas
- Objectif : souligner l'importance de la gouvernance participative et de l'engagement des parties prenantes par le biais de conseils consultatifs pour une gestion efficace de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que pour les aspects socio-économiques et de conservation.
- Interactif avec la participation du public

Alexandre Rodriguez, secrétaire exécutif de LDAC, a fait le point sur la liste des orateurs :

- Mark Dickey-Collas (modérateur)
 - Antonia Leroy, WWF Europe
 - Jesper Rakjeer
 - Marta Ballesteros, IEO-CSIC
- Étude EMFAF



La direction générale des affaires maritimes et de la pêche (DG MARE) a chargé Tetra Tech de réaliser une étude pour soutenir l'évaluation à mi-parcours de l'EMFAF. Etant donné le stade précoce de la mise en œuvre du fonds, l'étude se concentre sur la conception et les aspects procéduraux de l'EMFAF, ainsi que sur la pertinence continue et les résultats préliminaires. La date limite de réponse est fixée au 15 avril. Le Secrétariat a contacté les membres en leur demandant de fournir des réponses individuelles.

Le président a suggéré que si les membres avaient des suggestions concernant une réponse globale du CC à ce questionnaire, ils devraient contacter le Secrétariat.

3 AOB

Non levée

4 Résumé des actions convenues et des décisions adoptées par la présidence

Actions

1	Rapport sur les travaux proposés par les groupes de discussion et approbation de la planification. Les présidents des groupes de travail planifient les actions.
2	Les commentaires formulés sur la base de la présentation inter-CC seront transmis à la DG MARE lors de la réunion des secrétariats AC une fois qu'elle sera programmée.
3	Aborder le thème de la "réforme de la PCP après la réforme de l'OCM" (commissaire à l'alimentation ?) dans le groupe de travail sur la PCP et préparer l'avis, y compris le contact direct des CC avec le PE et le Conseil.

M. Lepretre demande si la lettre va être rédigée rapidement et envoyée maintenant, puis à nouveau à la nouvelle Commission. Le président précise qu'aucune lettre ne sera préparée à ce stade et que la question soulevée sera abordée dans le cadre de la GD PCP.

Le président remercie tous les participants et clôt la réunion.



CONSEIL CONSULTATIF POUR
LES EAUX OCCIDENTALES
SEPTENTRIONALES

NORTH WESTERN
WATERS
ADVISORY COUNCIL

CONSEJO CONSULTIVO PARA
LAS AGUAS
NOROCCIDENTALES

Les participants

Membres du CC EOS		
José	Beltran	OPP-7 Burela
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale
Enda	Conneely	IIMRO
Gérald	Hussenot-Desenonges	BLUE FISH
Manu	Kelberine	CRPMEM de Bretagne
Olivier	Lepretre	Comité des Pêches des Hauts de France
Jean	Lynch	ISEFPO
Llibori	Martinez	IFSUA
Anaïs	Mourtada	CNPMEM
Patrick	Murphy	ISWFPO
Aodh	O'Donnell	IFPO
Alexandra	Philippe	EBCD
Corentine	Piton	France Pêche Durable et Responsable
Irène	Prieto	ANASOL
Erwan	Quemeneur	CRPMEM 29
Jean-Marie	Robert	Pêcheurs de Bretagne
Dominique	Thomas	OP CME MMN
Arthur	Yon	FROM Nord
Experts et observateurs		
Alexandre	Rodriguez	Secrétaire exécutif LDAC
Secrétariat du CC EOS		
Mo	Mathies	Secrétaire exécutif